



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3

Nova Scotia
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Title - Sujet SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PROPULSION	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8010-160015/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client T8010-16-0015	Date 2016-11-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-311-9974	
File No. - N° de dossier HAL-6-77103 (302)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-05	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Arksey, John	Buyer Id - Id de l'acheteur hal302
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5166 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification de la demande 001 a pour but de:

1. Changer la date de fermeture de l'invitation;
2. Changer l'autorité contractante;
3. Fournir les réponses aux questions soumises à l'autorité contractante;
4. Fournir le contenu de la conférence des soumissionnaires.

1. Date de fermeture de l'invitation:

La date de fermeture de l'invitation est changée pour fournir plus de temps aux soumissionnaires pour préparer leurs soumissions. La date révisée de fermeture est le 5 décembre 2016, à 2 PM heure atlantique.

2. Changement de l'autorité contractante:

Le paragraphe 6.5.1 de la demande de proposition est changé comme suit:

Supprimer:

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : John Arksey
Titre : spécialiste de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1713 Bedford Row, Halifax, NS B3J 3X2

Téléphone : (902) 496-5166
Télécopieur : (902) 496-5016
Courriel : john.arksey@pwgsc.gc.ca

Insérer:

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Michel Gaudreau
Titre : Chef d'équipe en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1713 Bedford Row, Halifax, NS B3J 3X2

Téléphone : (902) 483-0823
Télécopieur : (902) 496-5016

Courriel : michel.gaudreau2@pwgsc.gc.ca

3. Questions soumises à l'autorité contractante:

Question 1. Quel type de régulateur de vitesse est utilisé sur les moteurs? Woodward 2301E, Woodward 723? autre?

Réponse 1. Le régulateur de vitesse est du type Woodward UG-25+ gouverneur (version P3)

4. Contrevenu de la conférence des soumissionnaires:

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

N° de l'invitation : T8010-160015/A

Mise à jour de la commande de propulsion du NM Holiday Island

La conférence des soumissionnaires pour le NM Holiday Island a été tenue le 17 novembre 2016. La conférence a débuté à bord du navire à l'Î.-P.-É. en direction de la N.-É., s'est poursuivie après la visite des lieux et s'est terminée à la gare maritime de Caribou. Les personnes suivantes étaient présentes :

John Arksey	Spécialiste en approvisionnement maritime	SPAC
Clifford Harvey	Responsable technique	Transports Canada
Stephen Raisbeck	Surintendant technique	T.-N.-L.
Gaston Levesque	Représentant technique des ventes	Madsen Diesel & Turbine
Bo Yu	Ingénieur des systèmes	Kongsberg Maritime
Steve Gidney	Représentant technique des ventes	Aspin Kemp & Associates

PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS ET PÉRIODE DE TRAVAIL

Clôture de l'invitation à soumissionner

La date de clôture de l'invitation à soumissionner est établie au lundi 28 novembre 2016 à 14 h. Les soumissions seront horodatées par l'unité de réception de TPSGC. Les soumissions reçues en retard seront automatiquement disqualifiées.

Prestation

Les soumissionnaires ont été avisés que la date d'achèvement des travaux sera modifiée au 14 avril 2017. La date de début des travaux est toujours le 1^{er} janvier 2017, mais les travaux peuvent commencer plus tôt si décidé conjointement entre le soumissionnaire retenu et le responsable technique.

On a demandé aux soumissionnaires de considérer leur viabilité à achever les travaux selon les délais alloués, puisque l'achèvement avant le 14 avril est essentiel pour maintenir le service de traversier entre la N.-É. et l'Î.-P.-É. au printemps 2017. On a demandé aux soumissionnaires d'inclure dans leur soumission l'ensemble des heures supplémentaires et de la main-d'œuvre nécessaires pour veiller à l'achèvement avant le 14 avril 2017.

Visite des lieux

Tous les soumissionnaires présents ont confirmé que la visite des lieux était complète et adaptée à leurs besoins. Aucune autre visite des lieux ne sera prévue.

Documents à produire avec la soumission

On rappelle aux soumissionnaires que, pour que leur soumission soit considérée comme conforme, tous les renseignements requis doivent être compris dans le dossier d'appel d'offres et reçus à SPAC avant la date de clôture de l'invitation à soumissionner :

EXAMEN DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

La demande de proposition a été évaluée par les dirigeants.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

On rappelle aux soumissionnaires que la date de clôture des soumissions est le 28 novembre 2016 à 14 h, heure de l'Atlantique et que les soumissions reçues en retard seront automatiquement disqualifiées. On informe aussi les soumissionnaires de seulement présenter des soumissions s'ils garantissent l'achèvement de tous les travaux avant le 14 avril 2017.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION :

La procédure d'évaluation des soumissions est évoquée comme suit :

L'unité de réception des soumissions de TPSGC reçoit les soumissions horodatées et elles ne seront pas ouvertes avant la fin de la période de soumission. Au moment de la clôture de la période de soumission, l'autorité contractante évaluera toutes les soumissions pour s'assurer que tous les critères obligatoires ont été satisfaits. Ensuite, les soumissions techniques seront distribuées au responsable technique du NM pour évaluation et notation. Les soumissions financières et les certifications resteront auprès de l'autorité contractante. Une fois la notation terminée, le responsable technique fournira les notes de mérite technique à l'autorité contractante qui calculera ensuite les notes combinées selon le paragraphe 4.2.1 de la DP. Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui obtiendra la note totale la plus élevée.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

On rappelle aux soumissionnaires que toutes les exigences obligatoires doivent être comprises dans leur soumission. Les soumissions présentées sans ces exigences obligatoires seront disqualifiées.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

ANNEXES :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DE TRAVAIL

CONTEXTE ET PORTÉE :

Paragraphe 2.2.2 : La première phrase du paragraphe 2.2.2 est modifiée comme suit (modifications en **gras**) :

Il doit retirer les SCEP RE, dont tous les câbles de commande RE connexes, **les mécanismes de rétroaction et les systèmes de commande rattachés à chaque unité Voith** et les remplacer par des SCEP et des câbles qu'il fournira et intégrera aux autres systèmes embarqués et à des capteurs de machine existants.

EXIGENCES/DESCRIPTION DU TRAVAIL :

Paragraphe 3.1 : Il n'est pas nécessaire d'enlever les câbles, par conséquent, la première phrase est modifiée comme suit :

L'entrepreneur doit retirer et éliminer les modules, les consoles et les panneaux des SCEP RE rattachés aux deux (2) PVVS, puis installer les nouveaux SCEP des propulseurs.

Paragraphe 3.1 : La dernière phrase du paragraphe est modifiée comme suit (modifications en **gras**) :

Les essais en mer doivent être effectués après l'hiver, durant **les dix (10) premiers jours civils du mois d'avril.**

Paragraphe 3.2.6 : La question suivante a été reçue par courriel :

Q) (Concernant la formulation au paragraphe 3.2.6) – Est-ce que cela signifie que le client demande que les contrôleurs de levier de poussée et de levier de commande soient tous deux en positionnement de navigation?

R) Ils doivent être intégrés en un seul contrôleur de levier de commande par station.

Paragraphe 3.2.9 Enlever la phrase suivante :

« Toutes les pièces de rechange identifiées doivent être embarquées dans le navire dans le cadre du contrat. »

Remplacer par :

« L'entrepreneur recevra une allocation de 50 000,00 \$, qui sera rajustée à la hausse ou à la baisse si nécessaire, afin de fournir les pièces de rechange à l'appui du système. »

On a informé les entrepreneurs d'ajouter les prix correspondants dans leur liste des pièces de rechange essentielles.

On a informé les soumissionnaires que l'allocation de 50 000,00 \$ serait intégrée à l'annexe F *FEUILLE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE* pour soumission avec leur soumission financière.

EXPÉRIENCE/PLAN DE TRAVAIL :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

RÉFÉRENCES/DOCUMENTATION

Paragraphe 6.7 : Tous les manuels et les dessins seront disponibles en pièces jointes de la DP sur le site Web Achats et ventes.

RESPONSABILITÉS – ENTREPRENEUR – NM :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

SÉCURITÉ :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

CONTRAINTE IMPOSÉES :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

PRODUITS LIVRABLES :

Paragraphe 10.3 : Retirer « câbles ». Le paragraphe 10.3 est modifié comme suit :

Retrait des SCEP RE, y compris les modules, les consoles et les panneaux des deux (2) timoneries, de la SCM et des salles des PVVS avant et arrière.

Paragraphe 10.10 : Dans la dernière phrase, remplacer « l'inventaire des matières dangereuses » par « matériel fourni ». La dernière phrase du paragraphe est modifiée comme suit (modifications en **gras**) :

Par conséquent, par la présente, l'entrepreneur est informé que **le matériel fourni** pourrait être utilisé par d'autres parties.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

EXIGENCES RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

CALENDRIER DU PROJET :

Paragraphe 13.1 : Est modifié comme suit (modifications en **gras**) :

La destruction et le retrait des systèmes existants et l'installation des nouveaux systèmes doivent avoir lieu entre le **1^{er} janvier 2017 et le 14 avril 2017.**

BASE DE PAIEMENT :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées. On rappelle aux soumissionnaires que ce contrat n'aura pas de dispositions pour les paiements anticipés ou progressifs. Le paiement complet sera émis lors de l'achèvement à 100 % des travaux et la prestation de tous les livrables.

CONTINUITÉ ET REMPLACEMENT DES RESSOURCES :

Aucune question ni aucune préoccupation n'ont été soulevées.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les critères de sélection ont été abordés. Pour être considérées comme conformes, toutes les soumissions doivent comprendre les exigences et les documents obligatoires selon le document de demande de soumissions et l'énoncé des travaux. Toute soumission qui ne comprend pas l'une ou l'autre des exigences obligatoires sera automatiquement disqualifiée.

Les soumissions techniques seront évaluées par les responsables techniques de Transports Canada. Pour être acceptées en vue d'une évaluation approfondie, les soumissions doivent respecter CHACUN des 17 critères techniques obligatoires (CTO 1 à CTO 17). Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires ne seront PAS évaluées en profondeur. Les soumissions qui respectent toutes les exigences seront évaluées en fonction des critères techniques de mérite CTM 1 à CTM 13. Les

soumissions qui obtiennent une note inférieure au minimum de 90 pour le mérite technique ne feront pas l'objet d'une évaluation en profondeur.

Toutes les soumissions conformes (celles qui contiennent tous les documents obligatoires, qui respectent les 17 critères techniques obligatoires et qui ont obtenu une note minimale de 90 pour le mérite technique) recevront une note combinée conformément au paragraphe 4.2.1 de la DP. La firme qui soumet la soumission dont la note combinée pour le mérite technique et le prix est la plus élevée sera recommandée pour l'attribution du contrat.

POINTS DE DISCUSSION LIBRE :

La modification de la fin de la période de travail au 14 avril est encore discutée. L'achèvement d'ici le 14 avril 2017 est essentiel pour maintenir les services de traversier entre la N.-É. et l'Î.-P.-É. Donc, on a avisé les soumissionnaires de ne pas présenter de propositions à moins qu'ils ne garantissent que tous les travaux seraient achevés d'ici cette date avec les livrables, les certificats requis, etc. conformément à l'étendue des travaux.

Comme il n'y a pas d'autre question, la réunion est levée à 13 h 50, heure locale.